

APREF

ASSOCIATION DES PREFETS ET REPRESENTANTS DE L'ETAT DE LA FRANCOPHONIE

FRANCOPHONIE

L'APREF EST NÉE

L'association des préfets et des représentants de l'État de la Francophonie est aujourd'hui une réalité.

Rappelons qu'elle a pour objectif de permettre aux préfets et représentants de l'État francophones de mutualiser leurs préoccupations et pratiques administratives en leur offrant un cadre de rencontres, d'échanges et de travail. Elle a également pour ambition de participer, au sein de la Francophonie, à la meilleure reconnaissance des cultures administratives des différents membres.

A l'image de son logo constitué d'un nuage de points multicolores, l'APREF entend ainsi mettre en regard la diversité de nos expériences professionnelles pour créer un véritable réseau de solidarités.



L'Assemblée Générale constitutive s'est déroulée le 23 novembre 2017 à l'ambassade du Togo à Paris en présence de la Belgique – Fédération Wallonie Bruxelles –, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Liban, du Maroc, de la Mauritanie, du Québec, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse et du Togo. De nombreux autres pays et régions ont par la suite manifesté leur intérêt pour notre association.

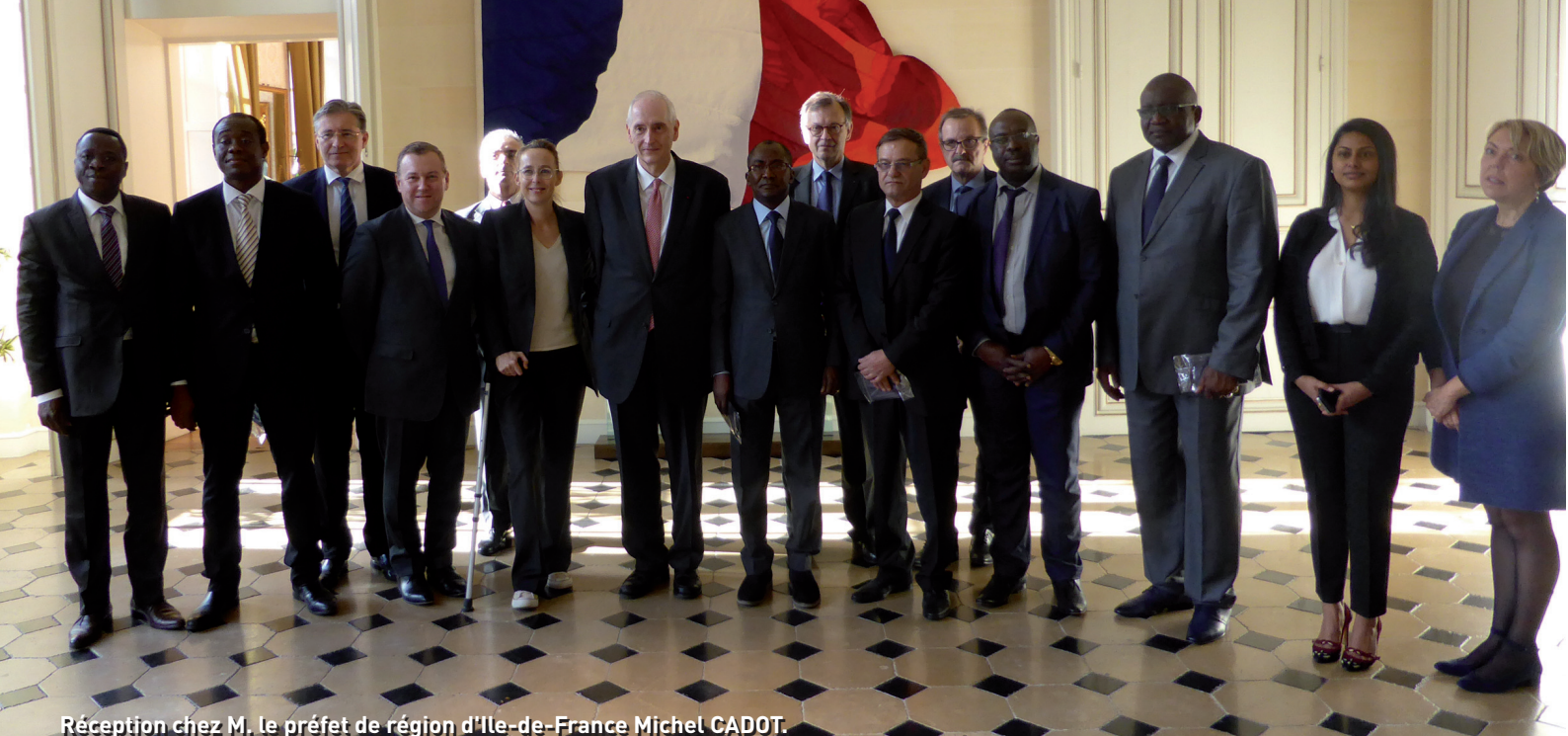
« A l'image de son logo constitué d'un nuage de points multicolores, l'APREF entend mettre en regard la diversité de nos expériences professionnelles pour créer un véritable réseau de solidarités. »



Elle a élu son bureau et porté à sa présidence M. Ipou Félicien AMANI, *Directeur général de l'administration du territoire de Côte d'Ivoire*. Deux vice-présidents ont été désignés à ses côtés, M. Kodjo Kadévi ETSÉ, *Préfet du Zio au Togo* et M. Denis MATHEN, *Gouverneur de Namur en Belgique*.

Valérie PÉNEAU, *Inspectrice générale de l'administration* a été chargée des fonctions de trésorière et M. Sorin ARJOCA, *sous-préfet en Roumanie des fonctions de trésorier-adjoint*.

Conformément aux dispositions du statut, M. Nicolas DESFORGES, *Préfet, Délégué interministériel aux grands événements sportifs*, a été nommé secrétaire général de l'association.



Réception chez M. le préfet de région d'Ile-de-France Michel CADOT.

L'action que l'association entend conduire s'inscrit résolument dans le sillage de l'Organisation internationale de la Francophonie et la Secrétaire générale, Mme Michaëlle JEAN, a déjà témoigné de son soutien et de ses encouragements lors d'une rencontre au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à Paris le 24 novembre 2017.

Le bureau a d'ores et déjà défini les grandes orientations de cette action qui s'articulera autour de deux axes :

- La mise en place d'une plateforme numérique et collaborative qui mettra à disposition de ses membres des modules d'e-formation ;
- Un forum annuel dont la première édition se déroulera à Abidjan avant la fin de cette année.

Les thèmes d'études prioritaires ont fait l'objet d'un premier recensement. Il s'agit notamment de la sécurité intérieure, de la gestion de crise, du développement

de l'aménagement du territoire ou encore de la cohésion sociale, de l'environnement et de l'innovation numérique.

Deux types d'adhésion sont possibles pour les membres de l'APREF :

- des adhésions individuelles des Préfets ou des représentants de l'État des pays membres de la communauté francophone,
- des adhésions institutionnelles d'associations de représentants de l'État ou d'organismes publics (ministères, institutions de formation...)

Nous ne doutons pas que vous saurez mesurer l'importance de notre projet, les enjeux qui s'y attachent et que vous accepterez d'y prendre une part active en adhérant à cette association.

M. Nicolas DESFORGES,
Secrétaire général de l'APREF



Rencontre avec Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de l'OIF.